



Postscriptum

Journal du Parti socialiste genevois
Mars 2026 n°45



Votations du 8 mars

Étudiant-es : pour la droite, votre travail vaut moins que le minimum !

*Pour des médias de qualité,
accessibles et de proximité !*

SOMMAIRE

Édito

- 03** Lueurs d'espoir!, par Thomas Wenger et Léna Strasser

Votation cantonale

- 04** Étudiant-es : pour la droite, votre travail vaut moins que le minimum!, par Léna Strasser
- 05** Interview de Davide De Filippo

Votations fédérales

- 06** Une initiative qui enfonce des portes ouvertes, par Laurence Fehlmann Rielle
- 07** Pour des médias de qualité, accessibles et de proximité!, par Olivier Gurtner
- 08** OUI à l'initiative pour un « Fonds climat », par Pierre-Louis Schmitt
- 09** OUI à l'imposition individuelle, par Christian Dandrès

Votation communale

- 10** Voter pour les Cherpines, c'est choisir un avenir solidaire pour Confignon, par Caroline Orell et Aline Joliat

Actualités politiques

- 11** PAB27 : Un paquet d'économies injustifié et dangereux, par Estelle Revaz
- 12** Sécurité pour toutes et tous : sans privilèges?, par Carole-Anne Kast
- 13** NON au retour des congés-ventes!, par Caroline Renold
- 14** Budget 2026 : la droite refuse d'assumer ses responsabilités, par Caroline Marti

- 14** Un Conseil d'État imprévoyant, une droite destructrice, par Sylvain Thévoz

- 15** Il n'y a pas de « pauvre canton » face aux « riches communes sans charges dynamiques et contraintes »!, par Salima Moyard

- 16** Élections dans le monde : comment arrêter le bulldozer de droite?, par Diego Esteban

- 17** Pierre Bayenet : candidat au poste de procureur général!, par Helena Verissimo de Freitas

Vie du Parti

- 18** Mon premier mandat au Comité Directeur, par Claire Gillot
- 19** Rétrospective : deux années entre satisfaction et frustration, par Léna Strasser et Thomas Wenger
- 20** Journée du 8 mars : Agissons pour l'égalité!, par Yolanda Martinez
- 21** Viv(r)e la démocratie, par Martin Staub
- 22** Initiative « Tous ensemble à l'école », par Cyril Mizrahi
- 23** Ville et Canton : un accord qui débloque l'avenir, par Marco Ziegler et Alain Rouiller

Impressum

Le Postscriptum est envoyé aux membres et aux sympathisant-es du PS genevois. Il paraît au moins 4 fois par année.

Editeur : Parti socialiste genevois
Comité de rédaction : Nicolas Clémence, Morgane Dentan, Diego Esteban, Alexandre Goumaz, Ludovic Iberg, Clémence Peilleux, Nicolas Preperier, Christel Saura
Graphisme : Morgane Dentan
Impression : Prestige Graphique



LUEURS D'ESPOIR !

**Thomas Wenger, Président et Léna Strasser,
Vice-présidente du PS genevois**

Voici venu le moment pour nous d'écrire le dernier édit de notre présidence.

En deux ans : de nombreuses votations gagnées, certaines amèrement perdues, des élections municipales, deux magistrats élus à la Cour des Comptes, Nicolas Walder élu au Conseil d'Etat, le dépôt de notre initiative « 1% pour la culture » et le refus, pour quelques voix, de celle pour des soins dentaires accessibles à la population. Notre bilan revient sur ces moments marquants.

Présider notre parti, c'est organiser le Comité directeur, piloter les AG, superviser le secrétariat, coordonner les sections, les commissions internes, gérer le budget, mener les campagnes de votations et d'élections, organiser les récoltes de signatures, proposer des formations et des débats, assurer la communication et les relations avec la presse, mais c'est avant tout être en lien avec vous, les 1118 camarades membres de notre parti.

Présider notre parti, c'est à la fois enrichissant, épanouissant, prenant, frustrant... C'est un engagement important, parfois reconnu, souvent critiqué. À l'heure de passer le relais à un nouveau comité directeur et à une nouvelle présidence, les sentiments sont partagés. Sommes-nous satisfait-es du bilan ? Aurions-nous pu faire mieux ou différemment ?

Aujourd'hui, notre fierté est que notre parti se porte bien. Plus de 1100 membres, des militant-es chevronné-es, de nombreux-ses élu-es au Parlement fédéral, au Conseil d'Etat, au Grand Conseil, dans les Conseils administratifs et les Conseils municipaux, à la Cour des Comptes, au Pouvoir judiciaire, dans les Codofs. Des camarades actif-ves et engagé-es, une vie interne riche et apaisée.

Nous avons besoin d'un parti fort et uni, particulièrement en ces temps troublés. L'actualité nous rappelle chaque jour à quel point ce monde est rude : situation internationale explosive, montée du fascisme et du populisme, des Trump, Poutine, Netanyahu, Milei, Musk, que rien ne semble pouvoir arrêter, et à Genève et en Suisse, des défis sociaux abyssaux. Tous les voyants sont au rouge et face à ces réalités, nous devons continuer à lutter ! Car même si tout semble obscur, nous arrivons à faire parfois barrage, nous avons gagné des combats et nous en gagnerons d'autres !

Chère et cher camarade, nous tenons sincèrement à te remercier de ton engagement pour notre parti et de ton temps. Nous avons plus que jamais besoin de personnes qui voient un avenir meilleur possible, souhaitent améliorer la vie de toutes et tous et agir pour le bien commun.

Soyons ensemble des lueurs d'espoir !



ÉTUDIANT-ES: POUR LA DROITE, VOTRE TRAVAIL VAUT MOINS QUE LE MINIMUM !

Léna Strasser

Députée et Vice-présidente du PS genevois

Le projet de loi 13445 se présente comme une mesure prétendument « pragmatique », destinée à préserver les jobs d'été dont le nombre aurait, selon la droite, chuté depuis l'entrée en vigueur du salaire minimum genevois. Camarades, ne tombons pas dans le panneau ! À ce jour, aucune étude sérieuse ni donnée statistique fiable ne vient étayer l'idée d'une disparition massive des emplois de vacances. En réalité, ce projet de loi envoie un message d'une brutalité limpide aux personnes en formation : votre travail vaut moins que le minimum. Concrètement, 25 % de moins que le salaire minimum genevois. Pourquoi ? Simplement parce que vous êtes en formation.

« Les jobs de vacances ne sont pas un luxe : ils constituent une nécessité économique »

Le message est clair. La droite, avec un mépris teinté d'un adultisme mal placé, assimile études et jeunesse, puis jeunesse et inexpérience. Cette chaîne de raisonnements biaisés lui permet de justifier l'instauration d'un salaire inférieur. Or cette vision est non seulement fausse, mais profondément méprisante. Les étudiantes

et étudiants occupent aujourd'hui des emplois variés, souvent exigeants, dans la vente, la restauration, les soins, le nettoyage ou l'administration. S'ils et elles sont engagé-es par des employeurs, c'est bien parce qu'ils et elles sont capables d'effectuer le travail demandé. Pourtant, si cette loi est acceptée, leur rémunération baissera mécaniquement pour tout contrat effectué durant les vacances pour une durée limitée.

La droite prétend agir « pour le bien des étudiant-es ». En réalité, elle révèle surtout sa profonde déconnexion du monde réel. Elle laisse entendre que travailler pendant les études servirait essentiellement à financer des vacances, un téléphone dernier cri ou des baskets à la mode. La réalité genevoise est tout autre. De nombreuses personnes en formation travaillent pour payer leur loyer, leur nourriture ou leur assurance maladie. Les jobs de vacances ne sont pas un luxe : ils constituent une nécessité économique. En baisser le salaire, c'est fragiliser l'accès aux études et creuser encore davantage les inégalités entre celles et ceux qui peuvent compter sur un soutien familial et les autres.

Par ailleurs, il est faux de prétendre que le texte ne concerne que les « jobs d'été ». Le projet va beaucoup plus loin. Il s'applique à l'ensemble des vacances scolaires, jusqu'à 60 jours par an, sans fixer de limite

d'âge. Il vise toutes les personnes immatriculées ou en formation, quel que soit leur parcours. Lors des travaux de commission, tout et son contraire a été invoqué pour qualifier ces emplois : stages, périodes d'essai, formations professionnelles, emplois temporaires. Résultat : une loi floue, fourre-tout, sans garanties suffisantes en matière de contrôle et qui ouvre grand la porte aux abus.

Pire encore, ce projet repose sur du vent puisqu'aucune étude probante ne démontre que le salaire minimum, accepté par le peuple en 2020, aurait réduit le

nombre d'emplois de vacances. Ce projet ne vise pas à sauver les jobs d'été. Il cherche à instaurer un sous-salariat légal pour les personnes en formation et à affaiblir le principe même du salaire minimum, outil central de lutte contre la pauvreté. Aujourd'hui les étudiant-es, demain quelle autre catégorie de travailleur-euses ?

Lors de la votation sur ce projet de loi, le choix est clair : pour défendre la jeunesse, l'égalité salariale et la dignité au travail, votons non à ce texte trompeur.

Interview de Davide De Filippo, Président de la Communauté Genevoise d'Action Syndicale (CGAS)



Le salaire minimum à Genève est de nouveau attaqué. Mais d'où vient-il ?

Le salaire minimum légal résulte d'une initiative lancée par les syndicats en 2018 et acceptée par la population à 58 % en septembre 2020. Il était soutenu par l'ensemble de la gauche et de nombreuses organisations. La récolte des signatures avait été fulgurante : en trois semaines, c'était bouclé. Les gens faisaient la queue pour signer.

Depuis son entrée en vigueur, quel bilan ?

Contrairement aux discours alarmistes du patronat, il n'y a eu aucun cataclysme économique. Les entreprises s'en sont très bien accommodées. Le salaire minimum est aujourd'hui indexé chaque année et fonctionne.

Alors pourquoi cette nouvelle attaque en prétextant le "sauvetage des jobs d'été" ?

Parce que la droite et le patronat n'ont jamais digéré leur défaite. C'est un combat idéologique. Ils refusent le principe même d'un salaire minimum légal. Les jobs d'été sont un prétexte pour créer une brèche, sans attaquer frontalement le dispositif.

Pourquoi viser les étudiant-es ?

Ils et elles sont perçus-es comme une cible facile. La droite part du principe qu'un job sous-payé vaudrait mieux que pas de job du tout. C'est faux. Les étudiant-es ont besoin de ce revenu pour payer leur loyer, leurs assurances, leur quotidien. Ce n'est pas de l'argent de poche.

Quels sont les risques à long terme si cette attaque venait à passer ?

Si on accepte l'idée que des personnes "peu qualifiées" mériteraient un salaire inférieur, alors d'autres catégories suivront. Après les étudiant-es, ce sera le personnel non qualifié en général. L'objectif est clair : fragiliser le consensus populaire autour du salaire minimum. Cette attaque s'inscrit dans une offensive plus large contre les jeunes : coupes dans la formation à la HES-SO, attaques contre l'aide sociale, hausse des taxes. Alors bien évidemment il y a toutes les raisons de voter NON à l'attaque contre le salaire minimum le 8 mars.

Propos recueillis par Adrien Rastello

UNE INITIATIVE QUI ENFONCE DES PORTES OUVERTES

Laurence Fehlmann Rielle
Conseillère nationale

L'initiative "Oui à une monnaie libre et indépendante" demande d'inscrire dans la Constitution fédérale les obligations suivantes :

- Une garantie de l'approvisionnement en espèces (billets et monnaie) dans une quantité suffisante.
- Tout remplacement du franc suisse par une autre monnaie serait soumis au vote populaire.
- L'initiative insiste sur la nature physique de l'argent face à une éventuelle monnaie numérique.

Les questions soulevées par cette initiative sont pertinentes, dans la mesure où il est essentiel de préserver la possibilité de payer par différents moyens. Cela permet d'éviter la discrimination d'une partie de la population qui n'a pas les moyens ou ne souhaite pas recourir aux paiements numériques. Par ailleurs, les paiements électroniques renforcent la traçabilité des consommateur-trices, exposé-es à des publicités ciblées non désirées et incité-es à des achats souvent superflus. À l'inverse, l'argent liquide protège mieux la sphère privée et permet de se passer d'applications de paiement.

« Les questions soulevées par cette initiative sont pertinentes, dans la mesure où il est essentiel de préserver la possibilité de payer par différents moyens »

Les espèces présentent également l'avantage de faciliter la gestion de son budget, la monnaie numérique pouvant donner l'illusion de ressources illimitées. S'y ajoutent les risques liés aux pannes électriques ou aux défaillances techniques, qui rappellent l'importance d'un moyen de paiement indépendant des infrastructures numériques.

Il convient toutefois de relever que, même si 95 % de la population suisse se déclare attachée à l'argent liquide, seules 30 % des transactions ont été effectuées en

espèces en 2024, selon un sondage de la Banque nationale suisse. Les différents moyens de paiement sont donc complémentaires.

Le groupe socialiste aux Chambres fédérales, à l'instar de la grande majorité du Parlement, a rejeté l'initiative, tout en soutenant le contre-projet direct du Conseil fédéral. Celui-ci propose une formulation plus précise et plus concise, tout en confirmant que l'argent liquide restera disponible à l'avenir.

En résumé, cette initiative a le mérite de rappeler l'importance de l'argent liquide et de questionner la place croissante des grandes plateformes numériques dans notre vie quotidienne. Mais elle enfonce des portes ouvertes, car tout changement en la matière nécessiterait un vote populaire.

Détail piquant : les promoteurs de l'initiative sont issus du Mouvement suisse pour la liberté, un groupe qui s'est fait connaître par son opposition au port du masque et à la vaccination durant la pandémie de Covid-19.

Je recommande donc d'accepter le contre-projet et de refuser l'initiative.



Kavalenkava/Volha

Affaiblir nos médias, renforcer leurs fake news ?

NON

à l'initiative anti-SSR
le 8 mars !

Votations fédérales

Parti socialiste suisse

POUR DES MÉDIAS DE QUALITÉ, ACCESSIBLES ET DE PROXIMITÉ !

Olivier Gurtner

Conseiller municipal en Ville de Genève

Avec leur initiative « 200 francs, ça suffit ! », les milieux conservateurs veulent menacer les médias de service public et l'information libre et démocratique. Le 8 mars, il faut voter NON à cette initiative qui menace la cohésion nationale !

2018 n'avait pas marché : cette année-là, l'UDC et ses alliés d'arrière-garde avaient tenté de supprimer la redevance grâce à l'initiative No-Billag, refusée à plus de 70 % par la population.

2026, tout a changé : un vent climato-sceptique, fake news et post-vérité souffle sur le monde. Un président américain insulte des journalistes, des conservateurs britanniques veulent détruire la BBC, le gouvernement français dépouille l'audiovisuel public. Prochaine sur la liste : la Société suisse de radio-télévision (SSR).

Les intérêts au lieu de la vérité

L'UDC, le PLR, l'Union suisse des arts et métiers et les associations de propriétaires veulent réduire drastiquement les moyens de la SSR, en abaissant la redevance de 300 CHF à 200 CHF par ménage, et d'exempter les entreprises de la payer. Il ne s'agit pas d'un débat sur les moyens de la SSR, mais bien une fin qui est visée : démanteler le service public, l'information de qualité et la place de la vérité dans le débat public. On parle ici de 2400 emplois directement affectés auxquels il faut ajouter environ 3900 postes liés aux nombreux fournisseurs.

Menacer la cohésion nationale

C'est là toute l'hypocrisie de l'UDC, à l'origine de l'initiative : se réclamant de l'identité suisse, prétendant défendre le caractère helvétique, le parti agrarien menace en fait directement les moyens de sa cohésion. Avec 4 filières régionales, 15 antennes radio et 9 chaînes télévision, la SSR joue un rôle essentiel en tant que garante de la cohésion nationale et de l'entente mutuelle. Voter OUI, c'est briser ce noyau.

À la carte ? à la caisse !

Regarder sa série préférée, suivre son championnat favori, réécouter un concert d'anthologie, tout cela sera plus difficile en cas de OUI. La SSR n'aura plus les moyens de négocier des contrats de diffusion, de soutenir la création, de filmer des spectacles ou de couvrir des compétitions sportives. Chaque ménage devra se débrouiller et multiplier les abonnements auprès des chaînes privées et plateformes, le tout pour une facture alourdie.

Pour une information libre et de qualité, pour sauver les emplois publics, pour protéger notre société face aux fake news et pour maintenir notre cohésion, votons NON à l'initiative « 200 francs, ça suffit ! ».

OUI À L'INITIATIVE POUR UN « FONDS CLIMAT »

Pierre-Louis Schmitt
Président de la Commission
environnement du PS genevois

Le 8 mars prochain, la population sera appelée à voter sur l'initiative pour la création d'un « Fonds climat ». Cette modification constitutionnelle, initiée par les Vertes, vise à créer un fonds alimenté chaque année à hauteur de 0,5 à 1 % du PIB de la Confédération, et ce jusqu'en 2050 ou plus tôt si les objectifs climatiques sont atteints.

L'argent ainsi collecté, de 4 à 8 milliards de francs chaque année, sera utilisé pour financer la transition énergétique : installation de nouvelles énergies renouvelables, rénovation énergétique des bâtiments, développement de la mobilité douce, protection de la biodiversité et formation aux métiers de la transition. L'ensemble de ces éléments est dans notre programme, des financements existent effectivement déjà, mais les montants ne sont à la hauteur ni des ambitions ni des enjeux.

Cette initiative a été rejetée à Berne par les deux chambres du Parlement, et le Conseil fédéral n'a pas formulé de contre-projet.

Et pourtant, en matière de transition énergétique, l'argent est le nerf de la guerre. Une étude de 2021 publiée par SwissBanking estime que les objectifs et les engagements pris par la Confédération nécessitent environ 12 milliards de francs par an. Aujourd'hui, les

soutiens s'élèvent, selon les estimations, à environ 3 milliards de francs. Ce fonds vise précisément à combler cet écart.

La disposition est souple dans son application. Elle ne fixe ni objectifs particuliers, ni impôt dédié, ni clef de répartition entre les cantons, ni montants définis par filière. C'est sur ce point que se concentrent les critiques des opposant-es. C'est pourtant la grande force de cette proposition.

Jusqu'à présent, les programmes de transition définissaient des objectifs précis, mais en laissant un point d'interrogation sur la mise en œuvre. Et malheureusement, bien souvent, on admettait dix ans après que les objectifs initiaux étaient devenus inatteignables. C'est peu ou prou ce qui a eu lieu avec les accords de Paris. Ici, la logique est inversée : les moyens sont fixés, de façon précise, avec comme certitude que les choses iront dans le bon sens, et plus rapidement qu'en maintenant le statu quo.

Face à l'urgence climatique, il faut se donner les moyens de nos ambitions. Le 8 mars, votons oui au « Fonds climat » !

OUI À L'IMPOSITION INDIVIDUELLE

Christian Dandrès
Conseiller national

Les couples mariés sont imposés ensemble. La logique sous-jacente est que, économiquement, le ménage forme une unité. La capacité contributive n'est pas la même si les charges les plus importantes sont partagées. Devoir louer 2 logements plutôt qu'un seul suffit à le démontrer.

L'imposition commune découle du mariage. Les concubin-es sont imposé-es de manière individuelle. Pour ne pas « pénaliser le mariage », le Centre a fait aboutir une initiative populaire. La votation du 8 mars porte sur le contreprojet indirect.

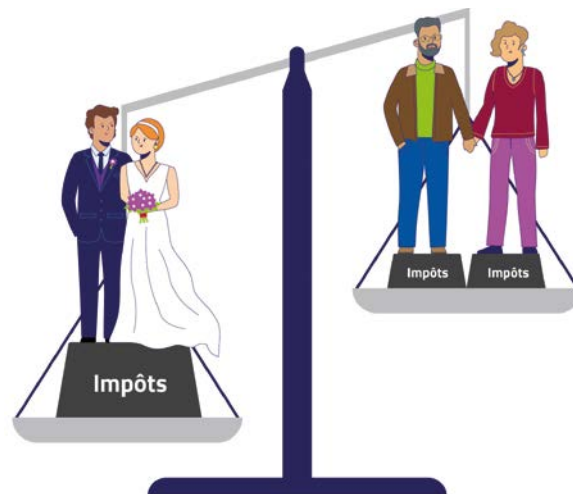
« Pour les Femmes socialistes, l'imposition commune est une barrière à l'activité professionnelle des femmes marié-es »

Il aurait été possible de « revaloriser » le mariage en garantissant la « neutralité » fiscale et budgétaire de la révision. Ce n'est pas le choix de la droite. Le projet initial aurait entraîné 1 milliard de pertes par an pour le budget fédéral. Celle-ci a été ramenée à 600 millions. Pour les cantons et les communes, elle est estimée à 2,4 milliards.

C'est pour cela que 10 cantons ont lancé le référendum et que la Conférence des directeurs des gouvernements cantonaux appelle à voter NON. Le Centre et l'UDC ont soutenu le référendum au motif que les conjoint-es devraient remplir 2 déclarations plutôt qu'une (« monstre bureaucratique »).

Cette révision contient un enjeu féministe différemment apprécié par les Femmes socialistes et la Commission féministe de l'Union syndicale suisse (USS). Résumé sommairement :

Pour les Femmes socialistes, l'imposition commune est une barrière à l'activité professionnelle des femmes mariées, parce qu'augmenter le taux d'activité ou



prendre un emploi peut induire une charge fiscale plus importante dans le système actuel que si les conjoint-es étaient imposé-es individuellement. Celui-ci renforce ainsi des stéréotypes de rôle archaïques.

Pour les féministes de l'USS, la révision est avant tout une nouvelle baisse d'impôts profitant aux ménages les plus riches. Les salariées des classes populaires et moyennes n'ont en général pas le loisir de se demander s'il est plus intéressant de limiter les revenus pour ne pas payer plus d'impôts. Par contre, les conséquences budgétaires vont impacter les prestations sociales et le service public (réduction des primes, bourses, crèches, etc.). Les premières victimes de ces coupes seront les femmes bénéficiaires des prestations, mais aussi celles actives dans le secteur public (petite enfance, soins, éducations).

Lors de l'Assemblée générale du Parti socialiste genevois, une majorité s'est dégagée en faveur du OUI.

CALCULATEUR D'IMPÔTS

Comment tes impôts vont-ils évoluer avec l'imposition individuelle ? Découvre-le grâce au calculateur d'impôts !



VOTER POUR LES CHERPINES, C'EST CHOISIR UN AVENIR SOLIDAIRE POUR CONFIGNON

Caroline Orell et Aline Joliat
Conseillères municipales à Confignon

Le 8 mars, les habitantes et habitants de Confignon se prononceront sur le Plan localisé de quartier (PLQ) des Cherpines. Au-delà des polémiques, ce projet pose une question essentielle : voulons-nous répondre concrètement à la crise du logement et construire une ville plus juste, plus écologique et localement bien vivable ?

Une réponse nécessaire à la crise du logement

À Genève, la pénurie de logements n'est plus une notion abstraite depuis longtemps : elle frappe les familles, les jeunes, les personnes âgées et les travailleuses et travailleurs indispensables au fonctionnement de la région. Refuser de construire, c'est accepter que des milliers de personnes restent exclues du droit fondamental à un logement abordable. Refuser de construire, c'est pousser des milliers de personnes à devoir aller habiter de plus en plus loin, multipliant les longs trajets en voiture. Ces derniers pèsent à la fois sur la vie familiale de conducteur-ices, mais également sur la qualité de vie des habitant-es de Genève qui pâtissent de la pollution sonore et atmosphérique du trafic de transit.

« Le PLQ des Cherpines prévoit environ 3 700 logements, dont une part significative à loyers modérés et subventionnés. Ce n'est pas un luxe, mais une nécessité sociale »

Le PLQ des Cherpines prévoit environ 3700 logements, dont une part significative à loyers modérés et subventionnés. Ce n'est pas un luxe, mais une nécessité sociale. Dans un canton où le taux de vacance reste dramatiquement bas, chaque projet bien conçu compte. Les Cherpines offrent une réponse planifiée, cohérente et maîtrisée, loin des constructions opportunistes dictées par le marché seul.

La ville des courtes distances, pas l'urbanisation sauvage

Le PLQ des Cherpines, contrairement aux caricatures, ne promeut en rien le « bétonnage ». Il s'érige même en opposition à l'étalement urbain (quand bien même on aurait préféré qu'il ne se construise pas sur une ancienne zone agricole, déclassée en 2011 par une votation populaire).

Le futur quartier des Cherpines s'inscrit pleinement dans le modèle de la ville du quart d'heure, où logements, écoles, commerces, services publics, emplois, culture, sport et espaces verts se trouvent à proximité. Ce choix urbanistique réduit les déplacements contraints, favorise la mobilité douce et renforce la qualité de vie au quotidien. Vivre, travailler, apprendre et se détendre dans un même périmètre : c'est cela, une ville moderne et écologique, qui répond aux enjeux climatiques sans sacrifier la justice sociale.

Soutenir ce PLQ, c'est refuser une commune-dortoir réservée à quelques-un-es, et affirmer au contraire une commune ouverte, solidaire et tournée vers l'avenir. Confignon peut évoluer sans perdre son âme, à condition d'assumer des choix courageux.

Le 8 mars, un choix politique clair

Aucun grand projet n'est parfait, et le débat est légitime. Mais dire non aujourd'hui, c'est prolonger la pénurie de logements, repousser les solutions et laisser la crise s'aggraver. Pour Confignon, dire non, c'est refuser de prendre son avenir en mains et prendre le risque de se faire imposer un projet qui se fera alors sans son avis. Le 8 mars, voter oui au PLQ des Cherpines, c'est faire le choix d'un urbanisme responsable, social et durable. Un choix de gauche, tout simplement.



PAB27 : UN PAQUET D'ÉCONOMIES INJUSTIFIÉ ET DANGEREUX

Estelle Revaz
Conseillère nationale

Le Conseil fédéral persiste dans son obsession austéritaire en présentant au Parlement un paquet de démantèlement budgétaire (PAB27) aussi injuste qu'inutile. Injuste, car il s'en prend aux plus vulnérables : retraités-es, victimes de violence, habitant-es du Sud global. Inutile, car la Confédération ne traverse aucune crise financière : ses comptes sont équilibrés depuis plusieurs années. Ce programme est aussi dangereux, car il remet en cause des lois fraîchement adoptées. Le Message sur la formation, la recherche et l'innovation (FRI), par exemple, fixait une stratégie sur quatre ans avec des moyens longuement débattus puis votés. À peine validé, ce Message est déjà amputé. Ce type de revirement fragilise les secteurs concernés et sape la confiance dans nos institutions.

Parmi les propositions les plus cyniques du PAB27 figure le plafonnement des subventions fédérales à 50 %. Ce seuil permettrait à la Confédération de se retirer d'un projet, ou de refuser d'y participer, si les cantons et les communes en financent déjà la moitié. En d'autres termes, plus les collectivités locales s'engagent, plus la Confédération pourrait s'en laver les mains. Ce mécanisme inverse totalement la logique de cofinancement : au lieu d'encourager les efforts locaux, il les pénalise. Il ouvre la voie à un désengagement fédéral massif dans des domaines cruciaux comme la culture, la santé, la formation ou encore les transports publics. Il s'agit d'une attaque frontale contre le principe même de solidarité nationale. Heureusement,

cette aberration a été supprimée en première lecture par le Conseil des États.

Le Conseil des États a aussi atténué plusieurs coupes dans des domaines essentiels (climat, formation, migration, agriculture, transports, médias) et rejeté l'augmentation de l'imposition des retraits en capital des 2^e et 3^e piliers. Des reculs bienvenus même si de nombreuses mesures restent préoccupantes. Le Conseil national reprendra les débats début 2026 et le projet devra être finalisé au printemps. La tâche sera rude pour limiter encore les coupes. Un référendum reste possible.

Au-delà de ce projet, un problème structurel subsiste : le frein à l'endettement. Tant que la majorité bourgeoise s'opposera à un assouplissement du mécanisme, la Confédération sera contrainte d'imposer des coupes (même en période de stabilité financière) dans les dépenses dites « non liées » : culture, coopération, environnement, égalité, formation... soit tout ce qui construit l'avenir.

Ce paquet d'économies ne repose sur aucun fondement économique. Il incarne une politique dogmatique, taillée pour les clientèles de droite, au mépris de l'intérêt collectif. Plutôt que de sabrer à l'aveugle, il faut maintenant agir sur les recettes et réformer enfin le frein à l'endettement. On ne construit pas un avenir sur des ruines, mais sur une vision partagée et des valeurs fortes.



SÉCURITÉ POUR TOUTES ET TOUS : SANS PRIVILÈGES ?

Carole-Anne Kast
Conseillère d'État

La surmédiation à Genève, en 2025, d'une quinzaine de brigandages qualifiés de « home jackings », et leur récupération politique par certains partis, imposent un rappel essentiel : on ne construit pas plus de sécurité en opposant les peurs et les besoins, ni en hiérarchisant les violences subies ou les vies à protéger. Ces agressions, généralement organisées par des filières criminelles internationales, sont d'une grande brutalité : elles visent à soustraire des biens à domicile par la menace et l'usage de la violence. Elles sont choquantes. Mais ce constat ne saurait justifier l'accaparement de ressources policières publiques, déjà insuffisantes, à des fins électoralistes. Les zones urbaines et suburbaines ont elles aussi des besoins légitimes qui ne peuvent être sacrifiés au profit des plus aisé-es du Canton comme certain-es le voudraient.

Céder à cette logique conduirait à instaurer une sécurité de classe : une protection renforcée pour quelques-un-es, derrière murs, caméras et vigiles, pendant que le reste de la population subit une diminution des prestations publiques. Ce serait une faute politique majeure. La sécurité ne doit jamais être un privilège ; elle est un droit fondamental, indépendamment du quartier, de l'origine ou du revenu. Elle ne peut pas non plus se construire au prix d'atteintes aux libertés (à cause d'un manque de ressources policières dont une partie serait accaparée par certain-es) : restriction du droit de manifester, extension de la reconnaissance faciale dans l'espace public, criminalisation de la pauvreté ou

durcissement des frontières. Des mesures à l'efficacité douteuse et aux accents anti-démocratiques.

Il est enfin indispensable de confronter les récits à la réalité. Globalement, la criminalité à Genève est aujourd'hui légèrement inférieure à celle d'il y a quelques années. En revanche, de nouvelles pratiques criminelles et menaces émergent : home-jacking certes, mais aussi cyber-arnaques, faux banquiers ou faux policiers, escroqueries inédites diverses, qui affectent les personnes les plus vulnérables ou encore nos seniors. Il faut savoir aussi qu'en 2024, la police cantonale a procédé à environ 88 000 réquisitions, dont près de 6 % relevaient du social.

Par ailleurs, à Genève, une violence sur deux est domestique, dont 85 % des victimes sont des femmes.

Ces faits confirment un constat établi de longue date, notamment par les héritier-ières bourdieusien-nés pour qui « l'insécurité sociale est la cause majeure de l'insécurité civile ». En conséquence de quoi, toute attaque et recul de l'État social accroîtra indubitablement, comme l'appelle le sociologue Loïc Wacquant, « l'extension de l'État pénal », qui ne résoudra jamais les causes profondes de la violence. La prévention sociale demeure le cœur d'une politique de sécurité réellement efficace, afin que personne n'ait à vivre dans la peur, quel que soit son statut — sans privilèges, pour toutes et tous.

NON AU RETOUR DES CONGÉS-VENTES !

Caroline Renold

Juriste à l'Asloca, Députée au Grand Conseil

Les milieux immobiliers veulent à nouveau supprimer la protection contre les congés-ventes. On se souvient des lois (11408 et 12278) de R. Zacharias, ancien ténor de l'aile immobilière du MCG. La première avait été rejetée en votation en 2016, à la suite du référendum de l'ASLOCA, et la seconde refusée au Grand Conseil en 2023. Ceci faisait suite à une tentative du PLR en 2004, également rejetée par le peuple (8660). Le PLR revient à la charge avec cette loi 13025.

« Les bailleurs pourront vendre des vieux logements à un montant plafonné au prix du neuf »

Les spéculateurs réalisent en effet des bénéfices bien plus importants en procédant à la vente individuelle des appartements plutôt qu'en vendant l'immeuble entier. La loi actuelle limite strictement les cas permettant de mettre en vente un appartement locatif, ce qui a permis de mettre en grande partie fin aux abus qui avaient explosés dans les années 1980. Vu la pénurie de logements et la spéculation actuelle, la situation serait bien pire aujourd'hui.

Les prétendues cautèles visant à limiter les abus (selon les défenseurs de la loi) ne sont que de la poudre aux yeux.

Le fait que le ou la locataire en place doive habiter durant 3 ans dans le logement ne fera que déplacer le moment du congé-vente. De la même manière que les assureurs partent à la chasse aux bons risques, les bailleurs partiront à la chasse aux « bons locataires » pour remplacer les locataires en place, celles et ceux qui ont les moyens financiers pour acheter... Les bailleurs résilieront les baux sous divers prétextes (besoin personnel d'un-e proche, travaux dans l'immeuble, etc.) pour relouer à un tiers pistonné pour acheter le logement après 3 ans de location. Alternativement, les

bailleurs proposeront aux locataires un bail non renouvelable de 3 ans, comme le fait la Zurich Assurances entre autres. Au terme du bail, le ou la locataire n'aura d'autre choix que d'acheter ou de partir.

Le prix de vente sera contrôlé durant 5 ans uniquement, laissant ensuite libre court à la spéculation et à l'augmentation générale des loyers, bien plus importante que si l'immeuble avait été vendu en bloc. Ceci signifie que les appartements ayant des baux plus anciens avec des loyers abordables seront particulièrement visés. Les bailleurs pourront vendre des vieux logements à un montant plafonné au prix du neuf. Rappelons que cette loi ne donne aucun droit au/à la locataire d'acheter son logement. C'est toujours le/la propriétaire qui décidera s'il/elle souhaite vendre et à qui.

Cette loi permettra aussi au/à la propriétaire d'imposer la vente même si la majorité des locataires de l'immeuble s'y oppose, craignant à juste titre qu'elles et ils pourront être expulsé-es à leur tour à cause de la jurisprudence du Tribunal fédéral.

Sous couvert de faciliter l'accession à la propriété, ce projet de loi vise le démantèlement progressif du parc de logement à loyer modéré et aux expulsions de leurs locataires. Dans une ville où l'immense majorité des habitant-es n'a pas les moyens d'acheter, ce texte favorise avant tout les milieux immobiliers, au détriment des locataires. Il est fondamental de s'y opposer.

BUDGET 2026 : LA DROITE REFUSE D'ASSUMER SES RESPONSABILITÉS

Caroline Marti

Députée au Grand Conseil, vice-présidente de la Commission des finances

Lors de la plénière des 11 et 12 décembre 2025, la majorité de droite du Grand Conseil a refusé l'entrée en matière sur le budget 2026. Un geste grave, qui révèle moins une prétendue rigueur financière qu'une posture dogmatique et une fuite des responsabilités.

La situation budgétaire est marquée par une augmentation importante des charges contraintes, notamment des dépenses sociales. Mais celles-ci ne résultent pas d'un État prétendument dispendieux: elles sont la conséquence directe de la précarisation croissante d'une partie de la population, de besoins sociaux en forte hausse et de marchés insuffisamment régulés, en particulier le logement et la santé.

Dans le même temps, le déficit annoncé de 750 millions est largement le fruit de choix politiques assumés par la droite: des baisses d'impôts successives pour un manque à gagner de près de 475 millions de francs. Une droite qui dénonce aujourd'hui le déficit est pourtant majoritaire au Grand Conseil depuis 25 ans et au Conseil d'État durant l'essentiel des vingt dernières années.

Exiger aujourd'hui un budget immédiatement à l'équilibre est non seulement irréaliste mais aussi et surtout socialement destructeur et économiquement absurde. En période de ralentissement conjoncturel, réduire la dépense publique aggrave la crise au lieu de la corriger.

Refuser l'entrée en matière, c'est refuser de travailler. C'est priver l'État des moyens de répondre à des besoins urgents: enseignant-es supplémentaires, protection de l'enfance, accompagnement du handicap, soutien à l'Hospice général, aux TPG, à l'Université et aux institutions culturelles. Fonctionner en douzièmes provisoires, c'est organiser l'impuissance publique et c'est précisément ce que cherche à faire la droite.

Face à cette irresponsabilité, le groupe socialiste a défendu une position claire: débattre du budget, l'amender pour mieux répondre aux enjeux sociaux actuels, et surtout donner à l'État les moyens d'agir. Parce qu'un budget n'est pas un exercice comptable abstrait, mais un outil essentiel au service de la population.

Un Conseil d'État imprévoyant, une droite destructrice

Le Conseil d'État est passé comme chat sur braises, lors de l'examen du budget 2026, sur l'effet des lois fiscales entrées en vigueur en 2025. Se bornant à relever que, selon les estimations fiscales, l'impact de la loi 13402 (faussement appelée «renforcer le pouvoir d'achat et les recettes fiscales») et 13030 (Estimations fiscales de certains immeubles) allait occasionner des pertes fiscales de 475 millions. Il est clair que ces estimations de pertes fiscales ont été largement sous-estimées. La baisse de l'impôt cantonal et communal sur le revenu (entre 11.4% et 5.3% en fonction du re-

venu imposable), et les réductions de 15% pour l'impôt sur la fortune dans le cadre de la LEFI vont mettre à mal les prestations publiques.

Le Conseil d'État oscille entre déni et mensonge, refuse d'assumer que son déficit trouve massivement son origine dans ses récentes réformes fiscales. Il incrimine la croissance soutenue des dépenses dites contraintes et mécaniques, tout en reconnaissant qu'elles découlent de dynamiques sur lesquelles il n'a que peu prise (vieillesse de la population, paupérisation de celle-ci). Le lapin sorti du chapeau

du Conseil d'État de nommer un expert extérieur pour forcer 500 millions d'économies au printemps est encore peu clair. Lors de l'examen des comptes, nous verrons précisément de combien de centaines de millions la droite, par ses baisses fiscales intempestives a privé la collectivité de ressources et mis en danger les prestations à la population. 2026 doit impérativement être, pour la gauche, les prémices d'un grand renversement face à ce qui s'annonce comme une violente politique d'austérité du Conseil d'État.

Sylvain Thévoz, Député



IL N'Y A PAS DE « PAUVRE CANTON » FACE AUX « RICHES COMMUNES SANS CHARGES DYNAMIQUES ET CONTRAINTES » !

Salima Moyard

Conseillère administrative à Lancy

Une fois passés les débats budgétaires de fin d'année, arrêtons-nous sur la question des budgets communaux, fortement et perpétuellement impactés par les décisions cantonales.

1^{er} élément que l'on a trop tendance à oublier: les communes, et en particulier les villes, ont une foule de charges dynamiques (soit liées à l'évolution démographique), en termes de construction et/ou d'exploitation (crèches, écoles, parascolaire, maisons de quartier, accompagnement aux seniors, police municipale, etc.) ainsi que des charges contraintes (réorganisation du SIS, Service d'incendie et de secours, ou la LAPSA pour l'aide aux personnes sans-abris, pour ne citer que deux exemples récents).

2^e élément à garder en tête: les communes n'ont pas de déficit chronique et cela non pas parce qu'elles sont plus riches que le canton, mais parce qu'elles n'ont pas l'autorisation d'en faire (contrairement au canton). Leur budget ne peut être ponctuellement déficitaire que s'il est accompagné d'un plan de retour à l'équilibre très contraignant.

En plus, les communes ne maîtrisent que très peu leurs recettes fiscales, pour deux raisons simples:

→ Leurs recettes sont régulièrement impactées par les baisses d'impôts votées au Grand Conseil (puisque

leur impôt est un ajout sur la base de l'impôt cantonal): 1999, 2019, 2023, 2024 pour n'en citer que quelques-unes...

→ Leurs recettes fiscales sont estimées par l'administration fiscale cantonale, avec un mécanisme bien rôdé: «Attention, cette année va être beaucoup plus difficile que les précédentes; donc nous estimons vos prévisions fiscales à la baisse» puis «Oh, chouette, les comptes sont bien meilleurs que prévus, quelle surprise!». Les communes doivent revoir à la baisse leur budget de prestations à la population à cause des prévisions fiscales artificiellement «prudentes» et elles ne peuvent pas tellement s'en éloigner, sinon gare au SAFCO!

Enfin, le report de charges sur les communes est utilisé comme oreiller de paresse par le canton, afin de compenser financièrement les pertes fiscales volontaires à répétition, tout en refusant (jusqu'ici) constamment le transfert de compétences, à cause d'un double mythe caricatural: à gauche, la «riche Coligny», à droite, «les dangereux gauchistes urbains». Les communes sont pourtant le dernier rempart de proximité dans un contexte fédéral et cantonal d'austérité et un bastion au cœur des combats socialistes. Luttons à tous les échelons pour leur permettre de fournir les prestations de proximité indispensables à la population!

ÉLECTIONS DANS LE MONDE : COMMENT ARRÊTER LE BULLDOZER DE DROITE ?

Diego Esteban
Député au Grand Conseil

Il y a un an, les signaux étaient au rouge pour les sociaux-démocrates dans le monde. À chacune des élections de 2024, et pour la première fois depuis que cette statistique est étudiée, le parti au pouvoir avait perdu du terrain. Et même lorsque cette logique bénéficiait au camp progressiste, comme au Royaume-Uni, il s'agissait de victoires à la Pyrrhus.

En 2025, rien ne semblait pouvoir arrêter le trumpisme. En Espagne, en Argentine et en Allemagne, des pays qui ont pourtant longtemps souffert de dictatures d'extrême-droite, nous en avons eu la confirmation. Il faut que cela cesse au plus vite, car si la France et le Royaume-Uni passent du côté obscur, l'extrême-droite possédera plus de 92 % des bombes nucléaires dans le monde...

« L'erreur stratégique commise par plusieurs mouvements sociaux-démocrates est de laisser la peur guider leurs choix. Au Danemark, leur maintien au pouvoir repose sur des postures islamophobes et anti-immigration »

Cette tendance est évitable. La morale de 2024 n'est pas que les peuples glissent à droite, mais plutôt que le conservatisme leur semble être une solution préférable. Le contexte économique en est la principale cause : quand le niveau de vie baisse, la volonté de changer de gouvernement augmente. La plus forte progression de Donald Trump s'est réalisée auprès de gens qui se renseignaient peu ou pas sur les candidatures et les programmes, mais qui avaient conscience de leur précarisation et l'ont manifestée dans les urnes.

L'erreur stratégique commise par plusieurs mouvements sociaux-démocrates est de laisser la peur guider leurs choix. Au Danemark, leur maintien au pouvoir repose sur des postures islamophobes et anti-immigration. Pendant ce temps, au Canada et en Norvège, les victoires social-démocrates sont le résultat de discours affrontant sans détour le conservatisme rampant, tout en offrant une alternative plus convaincante et fiable. Une campagne visant à convaincre le peuple de se rassembler derrière un programme mobilise certainement mieux que de vouloir concurrencer l'extrême-droite en copiant ses idées.

Un programme, des convictions et l'absence de compromission ne suffisent toutefois pas. La confiance est accordée aux partis et aux candidatures ressenties comme capables d'amener du changement. Les sociaux-démocrates peinent souvent à prouver en être capables, car leur assise au pouvoir est souvent dépendante d'une coalition, et leur crainte du passage en force les prive régulièrement d'un bilan avant les élections suivantes.

C'est ici que les victoires comme celle de Zohran Mamdani, nouveau Maire de New York, ne pourront être durables que si les promesses sont tenues, et dans son cas : gratuité des bus publics, gratuité des crèches municipales et gel des loyers. La recette pour rendre la gauche plus populaire, gagner des élections et ainsi enrayer le bulldozer de droite semble ainsi prendre forme : un programme en phase avec les problèmes économiques du moment, quelques mesures phares, et des intentions crédibles de les concrétiser par tous les moyens légaux. À l'orée des prochaines élections fédérales et cantonales, quelles seraient les trois grandes priorités du PS Genevois ?



PIERRE BAYENET : CANDIDAT AU POSTE DE PROCUREUR GÉNÉRAL !

Helena Verissimo de Freitas, Présidente de l'association de soutien à la campagne de Pierre Bayenet

Camarades,

C'est avec une grande joie et honneur que je m'adresse à vous en tant que militante socialiste et présidente de l'association de soutien à la candidature de Pierre Bayenet à l'élection au poste de Procureur général, ce 29 mars 2026. La candidature de Pierre est une chance ! Il porte une vision de la justice à visage humain accessible à toutes et à tous sans crainte, vision entièrement partagée par tou-tes les socialistes. Je vous invite à découvrir son programme (voir le site www.bayenet.ch) et à faire connaissance avec lui.

Helena Verissimo de Freitas : Pierre, peux-tu nous expliquer pourquoi tu veux être Procureur général ?

Pierre Bayenet : Les droits fondamentaux sont essentiels à la démocratie, qui serait sinon une dictature de la majorité. Or, il n'y a pas de protection des droits fondamentaux sans système judiciaire efficace ! Être Procureur général, c'est avoir la chance de m'engager en faveur d'une justice qui protège la communauté et les individu-es.

Un peu abstrait tout ça. Tu peux simplifier ?

Un exemple. Nous avons toutes et tous le droit d'être protégé-es dans notre intégrité physique et sexuelle. Lorsqu'une victime dépose plainte, la justice pénale poursuit les auteur-rices d'abus et de violences, et les punit si les faits sont prouvés. C'est indispensable, mais insuffisant ! La justice pénale oublie souvent que la poursuite des auteur-rices ne suffit pas pour répondre aux besoins des victimes, qui ont besoin d'être accueillies avec compétence et considération. C'est seulement

comme cela que les nombreuses victimes qui se taisent aujourd'hui pourront prendre la parole demain. Quant aux victimes sans statut légal, elles doivent pouvoir s'adresser à la justice sans risque.

On a l'impression que la justice pénale réprime surtout les personnes précaires, un peu la classe moyenne, mais que les puissants sont au-dessus des lois. Est-ce qu'on peut y faire quelque chose ?

La société se décharge de ses responsabilités en essayant de régler les problèmes par la répression. On oublie que le problème des migrations est économique et social, que le problème des stupéfiants est social et sanitaire, en les observant par la lorgnette de la répression. Des personnes sans-abris sont condamnées pour violation de domicile après avoir dormi dans des parkings souterrains pour se protéger du froid, alors que le droit au logement est inscrit dans notre constitution. Donc bien sûr, certaines infractions sont liées à la précarité, et la répression ne devrait jamais servir à combler les lacunes de l'État social. Toutefois, ce combat est très large, il va bien au-delà de l'élection d'un nouveau Procureur général ! En revanche, ce que cette élection apportera, c'est un rééquilibrage des priorités. La justice pourra consacrer plus de ressources à poursuivre le crime organisé, la corruption, la criminalité économique, celles et ceux qui par leurs délits mettent en danger l'État social et la démocratie.

Merci Pierre. Camarades, le 29 mars, votez et faites voter Pierre Bayenet, pour une justice aux yeux ouverts sur les réalités sociales !

MON PREMIER MANDAT AU COMITÉ DIRECTEUR

Claire Gillot

Membre du Comité directeur



J'ai été élue Représentante de l'Assemblée générale et avec un rôle particulier de responsable de la formation, en mai 2025. Mon parcours – marqué par la précarité et l'absence d'héritage politique – ne correspond pas forcément aux profils traditionnellement représentés. C'est précisément pour cette raison que j'ai souhaité m'engager : pour contribuer à élargir les voix présentes dans nos instances et porter une perspective encore peu visible à travers le prisme de la formation.

Au Comité directeur, j'ai découvert un organe de travail exigeant

et structuré, fondé sur la collégialité, la préparation et l'écoute. Les ordres du jour partagés en amont, la clarté des processus décisionnels, et la disponibilité du secrétariat et des camarades m'ont permis de comprendre, de l'intérieur, les mécanismes qui orientent l'action du parti. Les débats sont nourris, parfois longs, mais toujours guidés par nos valeurs communes et par la volonté d'agir de manière cohérente face aux enjeux sociaux.

Dans ma fonction de responsable de la formation, j'ai consacré une grande partie de mon mandat à observer, à documenter et à échanger avec les membres, notamment les femmes, pour identifier les besoins réels du parti. Je suis convaincue que la formation constitue un levier central pour renforcer l'égalité, la participation et la capacité d'agir de toutes et tous les membres. Mutualisation des connaissances, développement du mentorat, recensement

des compétences, outils d'évaluation : plusieurs pistes ont été esquissées afin de structurer davantage ce domaine essentiel. Bien que huit mois soient courts, ce mandat a permis de poser les premières bases d'un travail de fond que je souhaite poursuivre au-delà du mandat.

Ce que je retiens, avant tout, c'est que la légitimité ne procède pas de la maîtrise préalable des codes, mais de la participation elle-même. On apprend en siégeant, en votant, en s'exposant. J'aimerais que celles et ceux qui ne se sentent pas « du milieu » sachent que leur place est ici. Et que les femmes, en particulier, se sentent encouragées à franchir le pas : nos instances ont besoin de leur expérience, de leurs analyses et de leur regard sur les inégalités structurelles qui traversent toutes les instances de notre société.

Save the date

Le congrès du Parti socialiste genevois se déroulera **le samedi 28 mars à Lancy**. À cette occasion, le Comité directeur sera renouvelé. Que tu sois déjà engagé-e depuis longtemps ou que tu aies envie de franchir une nouvelle étape dans ton engagement politique, ta candidature est la bienvenue. Notre parti se construit grâce à la diversité de ses militant-es et à l'implication collective.

Un email avec toutes les informations et les modalités de candidature a déjà été envoyé. Pour toute question ou besoin de précisions, le secrétariat est à disposition par email à l'adresse clemence.peillex@ps-ge.ch. N'hésite pas à prendre contact et à oser t'engager !

RÉTROSPECTIVE : DEUX ANNÉES ENTRE SATISFACTION ET FRUSTRATION

**Thomas Wenger, Président et Léna Strasser,
Vice-présidente du PS genevois**

Ces deux dernières années, de nombreux événements ont marqué la vie de notre parti. Les élections municipales de 2025 ont confirmé la tendance positive des élections cantonales et fédérales récentes, affirmant notre position de leader de l'Alternative. Au-delà des résultats électoraux, les retours de nombreux-ses camarades mentionnent un apaisement à l'interne de notre parti. Cette dynamique positive se traduit aussi par une augmentation nette de 150 nouveaux-elles membres pour un total de 1118.

Débats, formations, université d'été, rencontres des commissions internes, création d'une commission numérique/IA et d'une commission ad hoc sur le conflit israélo-palestinien, assemblées : autant d'occasions pour nous rassembler, débattre, échanger et prendre position.

Notre mandat a commencé avec une décision politique en faveur des personnes retraitées. En effet, le 3 mars 2024 restera gravé comme une victoire historique de la gauche et des syndicats avec l'acceptation de la 13^{ème} rente AVS. À Genève, le oui atteignait 75 % ! Puis le refus malheureux, le 9 juin, de l'initiative socialiste pour des primes abordables. À Genève, 62 % votaient oui.

En septembre, nos deux candidats à la Cour des Comptes étaient élus dès le premier tour. Le même jour, la population rejetait la révision antisociale de la LPP.

En novembre, par contre, soupe à la grimace : une majorité des Genevois-es acceptait une importante baisse d'impôt avec comme conséquence une perte fiscale estimée à 434 millions, menaçant les services publics. Aujourd'hui, son impact est déjà visible : budget 2026 largement déficitaire et refusé par la majorité de droite ! Heureusement, nous avons gagné dans le même temps contre une hausse future des tarifs TPG.

2025, année d'élections municipales et de référendums

Près de 200 candidat-es socialistes ont mené campagne pour les élections municipales. Le résultat

d'ensemble du PS au niveau des CA a été bon, malgré quelques déceptions, notamment à Onex. Notre parti s'est maintenu à un niveau élevé dans les CM, la gauche perdant malheureusement des majorités dans certaines communes où nos alliés ont perdu des sièges. Puis, un coup de théâtre qui nous afflige : des fraudes lors de l'élection du CM de Vernier conduisent à l'annulation du scrutin !

À l'automne, les citoyen-nes nous suivaient en refusant les « lois corsets » et nous gagnions sur le front du logement avec l'acceptation de l'initiative « Pour plus de logements en coopérative ». En octobre, nous déposons notre initiative « 1 % pour la culture » avec plus 7200 signatures. Puis Nicolas Walder est élu face au candidat de l'extrême droite UDC : nous nous en réjouissons !

Le 30 novembre, environ 100 voix nous manquaient pour faire passer notre initiative « soins dentaires ». Ce même jour, la nouvelle élection du CM de Vernier éveillait à nouveau des soupçons. La justice aura le dernier mot.

En 2026, les échéances ne manqueront pas, en commençant par le 8 mars avec l'initiative « 200 francs, ça suffit », que nous combattons pour maintenir un service public des médias fort. Nous soutiendrons la création d'un fonds climat et au niveau cantonal nous nous opposerons à la tentative de démanteler le salaire minimum en commençant par les jobs d'été.

Et le 29 mars aura lieu l'élection du procureur général pour laquelle nous soutenons Pierre Bayenet, candidat de toute la gauche. Cette élection aura lieu un jour après celle de la nouvelle équipe dirigeante du Parti Socialiste à laquelle nous souhaitons d'ores et déjà plein succès pour son mandat !

JOURNÉE DU 8 MARS : AGISSONS POUR L'ÉGALITÉ !

Yolanda Martinez

Présidente des Femmes socialistes genevoises



Le 8 mars, journée mondiale des droits des femmes, est un moment de réflexion et de mobilisation. Initiée par Clara Zetkin lors de l'Internationale Socialiste des Femmes en 1910, cette journée est reconnue par l'ONU depuis 1977 et constitue une occasion de revendiquer l'égalité, tant sur le plan des acquis que des inégalités persistantes. Cette année, elle coïncide avec les élections fédérales portant sur la taxation individuelle, un autre enjeu pour l'égalité économique entre les sexes.

Rémunération : un combat toujours d'actualité

Selon le PwC Women in Work Index 2025, la Suisse se place au 20^{ème} rang sur 33 pays de l'OCDE en matière d'égalité des femmes au travail. Bien que 80% des femmes soient actives sur le marché de l'emploi, l'écart salarial persiste, atteignant de 12 à 16%, en fonction des sources. Ce constat, malgré l'article 8 de la Constitution et la loi sur l'égalité de 1995, souligne l'urgence nécessaire de revoir nos politiques fiscales. La taxation individuelle pourrait représenter un pas en avant vers une meilleure reconnaissance du travail des femmes, souvent sous-évalué.

Représentation : des voix à faire entendre

Dans le domaine politique, la représentation féminine reste insuffisante, avec seulement 30 à 36% de

femmes dans les fonctions parlementaires. Dans les médias, moins d'un tiers des articles sont consacrés aux femmes. Ce manque de visibilité nuit à la promotion des femmes en tant que leaders et modèles. Pour remédier à cette situation, encourageons la présence de femmes dans tous les espaces décisionnels et médiatiques.

Violences : un fléau à combattre

Malheureusement, 2025 a été marqué par 29 féminicides en Suisse. Ce chiffre tragique appelle à des mesures d'urgence. La Confédération, suite à un appel massif du peuple, a récemment augmenté le budget pour lutter contre les violences faites aux femmes de 1 million, mais cela ne suffira pas sans un engagement collectif. À Genève, l'enquête Iceberg montre que 75% des jeunes femmes (de 18 à 24 ans) ont subi des violences sexistes dans l'espace public. Ce constat est inacceptable et nécessite une action immédiate de la part des politiques.

Agir ensemble pour l'égalité

Les Femmes socialistes genevoises appellent à une mobilisation renforcée. En tant que militant-e, tu te poses probablement cette question : Que puis-je faire ? Voici quelques pistes :

- 1. Promouvoir des voix féminines :** Lire et partager des articles écrits par des femmes.
- 2. Participer activement :** Assister aux événements organisés par les Femmes socialistes et s'engager dans les discussions sur l'égalité.
- 3. Utiliser un langage inclusif :** Veiller à ce que notre discours reflète notre engagement pour l'égalité, en incluant au maximum les formes féminines.
- 4. Organiser des événements politiques :** Mettre en avant des femmes leaders et expertes pour mieux les visibiliser.

Chaque petite action compte. Ensemble, nous pouvons transformer nos discours en actions concrètes. L'égalité n'est pas seulement une question de droits, mais aussi de faits. Le 8 mars, engageons-nous pour un avenir où l'égalité est la norme !



VIV(R)E LA DÉMOCRATIE

Martin Staub
Conseiller administratif à Vernier

Les campagnes électorales se ressemblent: l'excitation de l'action, le plaisir de la rencontre et la fatigue des longues sessions de tractage. Celle du printemps à Vernier était de ce bois-là, mais des rumeurs persistantes sur des méthodes de campagne agressives de LJS remontaient, voilant l'optimisme d'une équipe de candidat-es socialistes motivé-es.

Le 23 mars arriva. Les résultats au Conseil municipal montraient que le PS maintenait ses sièges. Mais, LJS réalisait une percée étonnante. Des candidat-es PS, PLR et LJS passaient devant les têtes de liste de leur parti, malaise.

Les jours suivants, la presse confirma les doutes du PS Vernier quant à la régularité de l'élection. Il fut décidé, avec d'autres, de recourir. La démocratie était attaquée, il fallait la défendre.

Malgré des expertises graphologiques démontrant la fraude massive, le Conseil d'État défendit le résultat, mais la justice annula l'élection. De nouvelles élections furent programmées pour le 30 novembre.

Les révélations sur les méthodes supposées de la liste LJS, devenue LED, fleurirent dans les journaux. La Chancellerie alertée déposa plusieurs dénonciations pénales. L'anxiété s'installa.

Le 30 novembre, le Conseil d'État suspendit les résultats. Presque 200 bulletins étaient suspects, remplis par de mêmes mains. Sentiment de dégoût.

Puis, le 17 décembre, le Conseil d'État, malgré des irrégularités avérées valida l'élection. La nécessité d'un Conseil municipal l'emportait.

Puis, dans un déroulé familier, les articles de presse mirent en lumière des anomalies incompréhensibles, cette fois sur les bulletins biffés. Les fraudes auraient-elles changé de couleurs, moins vives? Le PS Vernier accompagné de sympathisant-es d'autres partis fit à nouveau recours.

Cette histoire n'est donc pas terminée. Mais je partage les leçons que j'en ai déjà tirées.

La démocratie est fragile. Sans la mobilisation d'une poignée de citoyen-nes, notamment socialistes, et l'abnégation de journalistes, les élections de mars auraient été validées et la démocratie bafouée.

Une leçon plus personnelle pour terminer. La politique est dure. Son exercice parfois solitaire. Le découragement face aux petites et grandes lâchetés jamais loin. Mais, dans nos valeurs socialistes et notre camaraderie, nous pouvons et devons tirer la volonté et l'énergie de se tenir droit-es pour protéger la démocratie.

INITIATIVE « TOUS ENSEMBLE À L'ÉCOLE »

Cyril Mizrahi

Député au Grand Conseil et secrétaire général de la Fédération genevoise des associations de personnes handicapées et de leurs proches (fégraph)



Initiative « Tous ensemble à l'école » : des solutions concrètes pour scolariser les enfants avec handicap dans de bonnes conditions !

Le 3 décembre dernier (Journée internationale des personnes handicapées), une large coalition, comprenant notamment le PS, les Vert-es, les organisations d'entraide et de parents de personnes en situation de handicap ainsi que les syndicats, a lancé l'initiative « Tous ensemble à l'école ! » pour mettre en oeuvre à Genève le droit à une éducation sans discrimination ancré dans la Convention de l'ONU sur les droits des personnes handicapées, ratifiée il y a plus de 10 ans. L'initiative prévoit des solutions concrètes pour que les enfants avec handicap soient scolarisé-es dans les écoles régulières dans de bonnes conditions.

L'initiative reprend les principes d'un projet de loi interpartis que j'ai déposé, sur la base des propositions des associations, malheureusement refusé mi-décembre dernier par 50 voix (PLR, Centre, LJS et UDC) contre 45 (PS, Vert-es et MCG). L'initiative demande concrètement que les élèves avec handicap fréquentent en

principe une école régulière proche de leur domicile, soit au sein d'une classe « inclusive » (au plus 4 élèves avec handicap dans une classe régulière, avec un ou une spécialiste en pédagogie spécialisée en plus à plein temps), soit au sein d'une classe spécialisée à effectif réduit, avec un encadrement renforcé (minimum un ou une spécialiste en pédagogie spécialisée à temps plein pour 3 élèves). La scolarisation dans un site distinct resterait possible en cas de besoins très spécifiques.

Ce modèle, qui a fait ses preuves dans le canton du Tessin, permet aux enfants avec et sans handicap de grandir ensemble en apprenant à se connaître. Il respecte aussi la diversité des besoins. Il évite aussi que les élèves avec handicap soient éloigné-es de leurs quartiers et passent des heures chaque jour en transport spécialisé. L'initiative prévoit que les nouvelles écoles soient construites pour toutes et tous les élèves et non séparément. Elle permettrait aux enseignantes et enseignants de l'école régulière de recevoir le soutien dont ils ont besoin de leurs collègues de l'enseignement spécialisé.

Aujourd'hui, camarades, nous avons besoin de vous toutes et tous pour faire aboutir cette initiative. C'est pourquoi nous vous demandons de compléter et renvoyer la carte de signatures encartée dans votre journal, et si possible de la faire signer à d'autres personnes. N'hésitez pas à commander d'autres cartes en l'indiquant sur la carte avant de nous l'envoyer.

Je signe !

→ Retrouvez la feuille de signatures encartée dans ce journal ou sur la page : ps-ge.ch/initiatives-et-referendums

→ Plus d'infos sur : fegaph.ch/tous-ensemble

VILLE ET CANTON : UN ACCORD QUI DÉBLOQUE L'AVENIR

Marco Ziegler et Alain Rouiller

Membres de la Commission mobilité du PS genevois

Le 24 novembre 2025, le Canton et la Ville de Genève ont franchi une étape importante en s'engageant à mieux coordonner leurs actions en matière de mobilité. Le conseiller d'État Pierre Maudet et la conseillère administrative Marjorie de Chastonay ont signé une feuille de route pour les mobilités Canton-Ville de Genève 2025–2028, dans le but de coordonner et d'optimiser la mise en œuvre des projets futurs.

Que peut-on en attendre ?

Après analyse de ce texte, la commission mobilité du Parti en retient 3 aspects principaux, aptes à assurer plus efficacement le suivi des nombreux projets en phase de réalisation et de veiller au respect des engagements pris :

→ la feuille de route fixe tout d'abord des échéances relativement précises pour faire aboutir les études et procédures de coordination nécessaires à la délivrance des autorisations de construire et arrêtés de circulation ; sont concernés, en particulier les grands projets de piétonnisation et de réaménagement de l'espace public, comme Rive, Cornavin, la Rôtisserie ;

→ en matière de réaménagement des axes de circulation, les deux collectivités publiques prévoient de s'accorder pour mi-2026 au plus tard sur les charges de trafic à prendre en considération aux horizons 2030 et 2040, et à définir les mesures de réduction ou de report de circulation à mettre en place (voir l'encadré). Il s'agira donc là d'une première concrétisation des objectifs du Plan climat dans le domaine de la mobilité ;

→ parmi les nombreuses autres mesures récapitulées par la feuille de route, il faut saluer encore l'accent mis sur la volonté d'accélérer l'apaisement des quartiers, ainsi que l'aménagement des sites propres pour les transports publics (déplacement du tram sur le bd James-Fazy, BHNS [bus rapide] Genève-Vernier-Zymeyssa notamment).

La feuille de route formalise ainsi la volonté de faire aboutir nombre de projets dans les délais les plus courts possibles, afin d'améliorer rapidement la mobilité de la population et des milieux professionnels. À ce titre, elle est à considérer comme un outil éminemment utile.

La réduction de la circulation ne se reporte pas, elle s'évapore !

Les expériences menées dans de nombreuses villes européennes montrent un phénomène clair : l'évaporation de la circulation. En effet, quand on réalloue l'espace au tram, au bus, au vélo ou aux piétons, l'usage de la voiture ne se reporte jamais intégralement sur d'autres axes. Certains déplacements évoluent : on utilise les

transports en commun, le vélo, on renonce à des trajets courts ou bien on emprunte un itinéraire différent dans un nombre de cas restreints.

À Genève, nous avons tous les ingrédients pour que cette dynamique se déploie pleinement : des TPG renforcés, le Léman Express, un réseau cyclable en

expansion et un centre-ville propice à la marche.

Réaménager l'espace public ne signifie donc pas "déplacer le problème", mais favoriser des choix de mobilité plus durables et plus justes, cohérents avec nos objectifs sociaux, climatiques et de qualité de vie.

LAPOSTE

JAB
CH-1205 Genève
P.P./JOURNAL

Votations du 8 mars 2026

Mots d'ordre du PS genevois

NON

Votation cantonale n°1 : Modification de la loi sur l'inspection et les relations du travail (LIRT)

NON

Votation fédérale n°1a : Initiative populaire « Oui à une monnaie suisse libre et indépendante sous forme de pièces ou de billets (l'argent liquide, c'est la liberté) »

OUI

Votation fédérale n°1b : Contre-projet direct à l'initiative « Oui à une monnaie suisse libre et indépendante », à savoir l'arrêté fédéral sur la monnaie suisse et l'approvisionnement en numéraire

**CONTRE-
PROJET**

Votation fédérale n°1c : Question subsidiaire : Initiative « Oui à une monnaie suisse libre et indépendante » ou contre-projet ?

NON

Votation fédérale n°2 : Initiative populaire « 200 francs, ça suffit ! » (initiative SSR)

OUI

Votation fédérale n°3 : Initiative populaire « Pour une politique énergétique et climatique équitable : investir pour la prospérité, le travail et l'environnement (initiative pour un fonds climat) »

OUI

Votation fédérale n°4 : Loi fédérale du 20 juin 2025 sur l'imposition individuelle (FF 2025 2033)